RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 02101
Numéro SIREN : 413 059 536
Nom ou dénomination : ABCOM 2000

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2023 sous le numéro de dépôt 8154

Gad SOUSSAN

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

64, rue de Crimée
75019 PARIS
Tél. : 01 40 03 03 15
Fax : 01 40 03 03 18

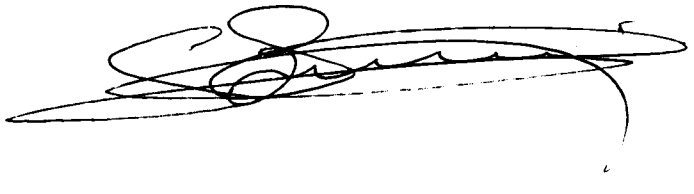
SASU ABCOM 2000

69-71 avenue André Morizet
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme le Président

J. Benlamiel



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABCOM 2000 — 1 2

Adresse de l'entreprise : 69-71-73 RUE ANDRE MORIZET 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 4 1 3 0 5 9 5 3 6 0 0 1 2 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 669	AG 19 669	
	Fonds commercial (1)	AH	2 069 518	AI	2 069 518
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	525 000	AO	525 000
	Constructions	AP	1 338 429	AQ 307 987	1 030 441
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 284 305	AU 703 015	581 290
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	10 840	BG	10 840
	Autres immobilisations financières *	BH	102 404	BI	102 404
	TOTAL (II)	BJ	5 350 164	BK 1 030 671	4 319 493
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	620 002	BU	620 002
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 032 289	BY	1 032 289
	Autres créances (3)	BZ	189 318	CA	189 318
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	912 439	CE	912 439
	Disponibilités	CF	1 858 741	CG	1 858 741
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	63 835	CI	63 835
	TOTAL (III)	CJ	4 676 624	CK	4 676 624
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 026 788	1A 1 030 671	8 996 118

Renvois : (1) Dont droit au bail : 1 260 348 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 10 840 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABCOM 2000 — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	3 416 367
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	100 801
	Subventions d'investissement	DJ	126 347
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 193 515
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 682 062
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	70 816
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 563 470
	Dettes fiscales et sociales	DY	385 178
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	89 319
	Autres dettes	EA	11 757
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 802 603
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 996 118

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 366 346
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2022

Désignation de l'entreprise SAS ABCOM 2000 — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	2 089 187	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	525 000	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ	1 338 429	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	983 809	KW		KX	263 614
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	381 617	LC		LD	87 001
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	3 228 855	LO		LP	350 615
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	105 143	1U		1V	10 895
			TOTAL IV	LQ	105 143	LR		LS	10 895
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	5 423 185	ØH		ØJ	361 510

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	2 089 187	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	525 000	LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB	1 338 429	MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	330 570	MN	916 853	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	101 167	MT	367 452	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	431 737	NH	3 147 733	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2 794	2F	113 244	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	2 794	NK	113 244	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	434 531	ØL	5 350 164	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

Exercice N clos le 31122021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABCOM 2000 Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2022

Désignation de l'entreprise SAS ABCOM 2000 — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RJ		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	19 669	PF		PG		PH	19 669
TOTAL I		RK	19 669	RM		RN		RO	19 669
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	254 450	PN	53 537	PO		PQ	307 987
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	716 846	QE	107 639	QF	330 570	QG	493 915
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	262 395	QM	47 873	QN	101 167	QO	209 100
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 233 690	QV	209 049	QW	431 737	QX	1 011 002
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 253 359	ØP	209 049	ØQ	431 737	ØR	1 030 671

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW – NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2022

Désignation de l'entreprise SAS ABCOM 2000 — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	— d'exploitation			UE		UF			
	— financières			UG		UH			
	— exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABCOM 2000 — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	10 840	UR	10 840	US	
	Autres immobilisations financières	UT	102 404	UV		UW	102 404
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	119		119		
	Autres créances clients	UX	1 032 170		1 032 170		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	112		112		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	12 315		12 315		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	36 754		36 754		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 042		38 042		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	5 472		5 472		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	96 623		96 623		
	Charges constatées d'avance	VS	63 835		63 835		
	TOTAUX	VT	1 398 686	VU	1 296 282	VV	102 404
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	10 840				
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 682 062	245 805	1 784 491	651 766
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	27 631	27 631		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 563 470	1 563 470		
Personnel et comptes rattachés		8C	131 516	131 516		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	75 623	75 623		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	172 409	172 409		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 630	5 630		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	89 319	89 319		
Groupe et associés (2)		VI	43 185	43 185		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	11 757	11 757		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	4 802 603	VZ 2 366 346	1 784 491	651 766
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	275 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	265 601			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 8 996 117,54 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 100 801,37 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Dettes garanties par sûretés réelles
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*A 5 ANS LINEAIRE*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*8 ANS LINEAIRE*
Constructions	*25 ANS LINEAIRE*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*5 ANS LINEAIRE*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*INEAIRE 3 A 5 ANS*
Mobilier	*LINEAIRE 5 ANS*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

- Vol de téléphones à l'agence de Saint-Maur en décembre 2021 pour un montant de 47K€remboursé par l'assurance en mars 2022. Une indemnisation à recevoir de ce montant a été enregistrée au compte 468700 par un tranfert de charges (791000).
- La SAS ABCOM 2000 a fait l'objet d'un contrôle URSSAF en 2021 sur les années 2019 et 2020 qui a fait apparaitre un crédit en faveur de la société pour un montant de 11315€enregistré en produit à recevoir exceptionnel (Compye 772000).

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	*2 089 187*		
Terrains	*525 000*		
Constructions sur sol propre	*1 338 429*		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	*983 809*		*263 614*
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*381 617*		*87 001*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*3 228 855*		*350 615*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*105 143*		*10 895*
TOTAL	*105 143*		*10 895*
TOTAL GENERAL	*5 423 185*		*361 510*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			*2 089 187*	
Terrains			*525 000*	
Constructions sur sol propre			*1 338 429*	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements		*330 570*	*916 853*	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		*101 167*	*367 452*	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		*431 737*	*3 147 733*	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		*2 794*	*113 244*	
TOTAL		*2 794*	*113 244*	
TOTAL GENERAL		*434 531*	*5 350 164*	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	*19 669*			*19 669*
Terrains				
Constructions sur sol propre	*254 450*	*53 537*		*307 987*
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	*716 846*	*107 639*	*330 570*	*493 915*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*262 395*	*47 873*	*101 167*	*209 100*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*1 233 690*	*209 049*	*431 737*	*1 011 002*
TOTAL GENERAL	*1 253 359*	*209 049*	*431 737*	*1 030 671*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	*53 537*				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	*107 639*				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*47 873*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*209 049*				
TOTAL GENERAL	*209 049*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	*10 840*	*10 840*	
Autres immobilisations financières	*102 404*		*102 404*
Clients douteux ou litigieux	*119*	*119*	
Autres créances clients	*1 032 170*	*1 032 170*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	*112*	*112*	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	*12 315*	*12 315*	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	*36 754*	*36 754*	
- T.V.A.	*38 042*	*38 042*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	*5 472*	*5 472*	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	*96 623*	*96 623*	
Charges constatées d'avance	*63 835*	*63 835*	
TOTAL GENERAL	*1 398 686*	*1 296 282*	*102 404*
Montant des prêts accordés dans l'exercice	*10 840*		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	*2 682 062*	*245 805*	*1 784 491*	*651 766*
Emprunts et dettes financières	*27 631*	*27 631*		
Fournisseurs et comptes rattachés	*1 563 470*	*1 563 470*		
Personnel et comptes rattachés	*131 516*	*131 516*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*75 623*	*75 623*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	*172 409*	*172 409*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*5 630*	*5 630*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*89 319*	*89 319*		
Groupe et associés	*43 185*	*43 185*		
Autres dettes	*11 757*	*11 757*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*4 802 603*	*2 366 346*	*1 784 491*	*651 766*
Emprunts souscrits en cours d'exercice	*275 000*			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*265 601*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX

7.1 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
DB 12 RUE MADELEINE MICHELIS 92100 NEUILL	*215 334*			*215 334*
DB 221 AV DAUMESNIL 75012 PARIS	*20 000*			*20 000*
DB 175 BLD JEAN JAURES 92100 BOULOGNE	*887 810*			*887 810*
DB 55 AV PSDT WILSON 92300 LEVALLOIS-PERI	*137 204*			*137 204*
FDC 100 BLD DE CRETEIL 94100 CRETEIL	*102 610*			*102 610*
FDC 69 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON	*306 560*			*306 560*
PAS DE PORTE 12 AV DU CHATEAU 94300 VINC	*400 000*			*400 000*

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*767 951*
Autres créances	*103 487*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*871 438*

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*631*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*56 837*
Dettes fiscales et sociales	*111 437*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*168 905*

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*63 835*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*63 835*	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*50 000*	*10,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*50 000*	*10,00*

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	*3 258 833*
Ventes de produits finis	
Prestations de services	*4 715 195*
TOTAL	*7 974 027*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*7 974 027*
Etranger	
TOTAL	*7 974 027*

8.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	*91 763*	
Résultat exceptionnel (et participation)	*35 213*	
Résultat comptable	*100 801*	*26 175*

Commentaires:

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*1 682 062*
Emprunts et dettes financières divers :	
TOTAL	*1 682 062*

9.2 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

9.3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*5 500*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*5 500*

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.4 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	*1*	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	*27*	
Ouvriers		
TOTAL	*28*	

Commentaires:

9.5 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires:

La SAS ABCOM 2000 ne provisionne pas d'indemnités de retraite pour ses salariés. En effet, compte tenu de l'âge, de l'ancienneté des salariés et de la faible probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, le montant des droits acquis n'est pas significatif.

GREFFE

ABCOM 2000

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 Euros

Siège social : 71-73 Avenue André Morizet
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

RCS NANTERRE 413 059 536

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Commissaire aux comptes • Membre ATH

50, RUE DE PICPUS - 75012 PARIS
Tél : +33 1 43 43 90 00 - Fax : +33 1 43 44 92 65
Email : bm12@berdugometoudi.fr

98, AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS
Tél : +33 1 40 72 54 10 - Fax : +33 1 40 72 60 95
Email : bm17@berdugometoudi.fr

www.berdugometoudi.fr

SFECO & Fiducia Audit

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 62 400 EUROS - RCS PARIS B 712 042 639

ABCOM 2000

Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 Euros

Siège social : 71-73 Avenue André Morizet
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

RCS NANTERRE 413 059 536

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCOM 2000 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ABCOM 2000 à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2022

SFECO & FIDUCIA AUDIT
Commissaire aux Comptes
(Membre de la Cie Régionale de Paris)

Représentée par **Gilbert BERDUGO**

SAS ABCOM 2000

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	19 669	19 669				
Fonds commercial	2 069 518		2 069 518	23,00	2 069 518	22,99
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	525 000		525 000	5,84	525 000	5,83
Constructions	1 338 429	307 987	1 030 441	11,45	1 083 978	12,04
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 284 305	703 015	581 290	6,46	386 186	4,29
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	10 840		10 840	0,12		
Autres immobilisations financières	102 404		102 404	1,14	105 143	1,17
TOTAL (I)	***5 350 164***	***1 030 671***	***4 319 493***	48,02	***4 169 826***	46,33
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	620 002		620 002	6,89	434 987	4,83
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 032 289		1 032 289	11,47	1 128 437	12,54
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	983		983	0,01	104 831	1,16
. Personnel	112		112	0,00	67	0,00
. Organismes sociaux	12 315		12 315	0,14		
. Etat, impôts sur les bénéfices	36 754		36 754	0,41		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	38 042		38 042	0,42	10 704	0,12
. Autres	101 112		101 112	1,12	77 063	0,86
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	912 439		912 439	10,14	911 552	10,13
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 858 741		1 858 741	20,66	2 073 452	23,04
Charges constatées d'avance	63 835		63 835	0,71	89 980	1,00
TOTAL (II)	***4 676 624***		***4 676 624***	51,98	***4 831 075***	53,67
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***10 026 788***	***1 030 671***	***8 996 118***	100,00	***9 000 901***	100,00

Commissaire aux comptes • Membre ATH

50, RUE DE PICPUS - 75012 PARIS
Tél : +33 1 43 43 90 00 - Fax : +33 1 43 44 92 65
Email : bm12@berdugometoudi.fr

98, AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS
Tél : +33 1 40 72 54 10 - Fax : +33 1 40 72 60 95
Email : bm17@berdugometoudi.fr

SFECO & Fiducia Audit

www.berdugometoudi.fr

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 62 400 EUROS - RCS PARIS B 712 042 639

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*A 5 ANS LINEAIRE*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*8 ANS LINEAIRE*
Constructions	*25 ANS LINEAIRE*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*5 ANS LINEAIRE*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*INEAIRE 3 A 5 ANS*
Mobilier	*LINEAIRE 5 ANS*

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

- Vol de téléphones à l'agence de Saint-Maur en décembre 2021 pour un montant de 47K€remboursé par l'assurance en mars 2022. Une indemnisation à recevoir de ce montant a été enregistrée au compte 468700 par un tranfert de charges (791000).
- La SAS ABCOM 2000 a fait l'objet d'un contrôle URSSAF en 2021 sur les années 2019 et 2020 qui a fait apparaitre un crédit en faveur de la société pour un montant de 11315€enregistré en produit à recevoir exceptionnel (Compye 772000).

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	*19 669*			*19 669*
Terrains				
Constructions sur sol propre	*254 450*	*53 537*		*307 987*
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	*716 846*	*107 639*	*330 570*	*493 915*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*262 395*	*47 873*	*101 167*	*209 100*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*1 233 690*	*209 049*	*431 737*	*1 011 002*
TOTAL GENERAL	*1 253 359*	*209 049*	*431 737*	*1 030 671*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	*53 537*				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	*107 639*				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*47 873*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*209 049*				
TOTAL GENERAL	*209 049*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	*2 089 187*		
Terrains	*525 000*		
Constructions sur sol propre	*1 338 429*		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	*983 809*		*263 614*
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*381 617*		*87 001*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*3 228 855*		*350 615*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*105 143*		*10 895*
TOTAL	*105 143*		*10 895*
TOTAL GENERAL	*5 423 185*		*361 510*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			*2 089 187*	
Terrains			*525 000*	
Constructions sur sol propre			*1 338 429*	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements		*330 570*	*916 853*	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		*101 167*	*367 452*	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		*431 737*	*3 147 733*	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		*2 794*	*113 244*	
TOTAL		*2 794*	*113 244*	
TOTAL GENERAL		*434 531*	*5 350 164*	

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	*10 840*	*10 840*	
Autres immobilisations financières	*102 404*		*102 404*
Clients douteux ou litigieux	*119*	*119*	
Autres créances clients	*1 032 170*	*1 032 170*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	*112*	*112*	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	*12 315*	*12 315*	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	*36 754*	*36 754*	
- T.V.A.	*38 042*	*38 042*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	*5 472*	*5 472*	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	*96 623*	*96 623*	
Charges constatées d'avance	*63 835*	*63 835*	
TOTAL GENERAL	*1 398 686*	*1 296 282*	*102 404*
Montant des prêts accordés dans l'exercice	*10 840*		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	*2 682 062*	*245 805*	*1 784 491*	*651 766*
Emprunts et dettes financières	*27 631*	*27 631*		
Fournisseurs et comptes rattachés	*1 563 470*	*1 563 470*		
Personnel et comptes rattachés	*131 516*	*131 516*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*75 623*	*75 623*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	*172 409*	*172 409*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*5 630*	*5 630*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*89 319*	*89 319*		
Groupe et associés	*43 185*	*43 185*		
Autres dettes	*11 757*	*11 757*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*4 802 603*	*2 366 346*	*1 784 491*	*651 766*
Emprunts souscrits en cours d'exercice	*275 000*			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*265 601*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX

7.1 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
DB 12 RUE MADELEINE MICHELIS 92100 NEUILL	*215 334*			*215 334*
DB 221 AV DAUMESNIL 75012 PARIS	*20 000*			*20 000*
DB 175 BLD JEAN JAURES 92100 BOULOGNE	*887 810*			*887 810*
DB 55 AV PSDT WILSON 92300 LEVALLOIS-PERI	*137 204*			*137 204*
FDC 100 BLD DE CRETEIL 94100 CRETEIL	*102 610*			*102 610*
FDC 69 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON	*306 560*			*306 560*
PAS DE PORTE 12 AV DU CHATEAU 94300 VINC	*400 000*			*400 000*

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*767 951*
Autres créances	*103 487*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*871 438*

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*631*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*56 837*
Dettes fiscales et sociales	*111 437*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*168 905*

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*63 835*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*63 835*	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*50 000*	*10,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*50 000*	*10,00*

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	*3 258 833*
Ventes de produits finis	
Prestations de services	*4 715 195*
TOTAL	*7 974 027*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*7 974 027*
Etranger	
TOTAL	*7 974 027*

8.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	*91 763*	
Résultat exceptionnel (et participation)	*35 213*	
Résultat comptable	*100 801*	*26 175*

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.4 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	27	
Ouvriers		
TOTAL	28	

Commentaires:

9.5 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires:

La SAS ABCOM 2000 ne provisionne pas d'indemnités de retraite pour ses salariés. En effet, compte tenu de l'âge, de l'ancienneté des salariés et de la faible probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, le montant des droits acquis n'est pas significatif.

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*1 682 062*
Emprunts et dettes financières divers :	
TOTAL	*1 682 062*

9.2 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

9.3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*5 500*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*5 500*

Commentaires:

" ABCOM 2000 "

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 Euros
Siège social :
69-71, avenue André Morizet - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

R.C.S. NANTERRE B 413 059 536

TEXTE DES PROJETS DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU TRENTE JUIN DEUX MILLE VINGT DEUX

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président, et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 100 801 Euros de la manière suivante :

Origines du Résultat à affecter

- Bénéfice de l'exercice	100 801 €
- Report à nouveau	3 416 367 €

Affectation proposée

- Dividendes bruts à distribuer	150 000 €
- Report à nouveau	3 367 168 €

Compte tenu de cette affectation, l'associé unique constate que les capitaux propres de la société s'élèvent à 3 917 168 Euros.

Le dividende net distribuable est de 3.00 € par action.
Le dividende net sera mis en paiement à compter de ce jour en espèces.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées aux associés à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents ont les suivantes :

	Dividendes	Avoirs fiscaux	Revenus bruts
- Exercice 2020	150 000	0	150 000
- Exercice 2019	150 000	0	150 000
- Exercice 2018	150 000	0	150 000

TROISIEME DECISION

L'associé unique, confère tous pouvoirs, au porteur d'extrait ou copies du procès-verbal constatant ces délibérations en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicités.

Le Président
J. Bendavid

" ABCOM 2000 "

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 Euros
Siège social : 69-71 avenue André Morizet – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
R.C.S. NANTERRE B 413 059 536

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

Monsieur Josy BENDAVID, Président non associé de la société ABCOM 2000, a conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société exerce l'activité de distribution de téléphones mobiles exploitée sous l'enseigne SFR.

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, l'activité de la société a fait l'objet d'une hausse de son activité. En effet, la société ABCOM 2000 affiche une hausse de son chiffre d'affaires de 12%.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que notre société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré la poursuite de la crise sanitaire actuelle, notre Société a poursuivi ses activités sociales, de façon quasi normale, et ce, tant auprès de la clientèle que des collectivités.

Information sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Echéance	31/12/2021	31/12/2020
* - 60 jours	1 471 052 €	1 506 972 €
* + 60 jours	34 571 €	22 549 €

Prises de participation significatives au cours de l'exercice

Néant

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.
Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

	2021	**2020**	
- Chiffre d'Affaires	7 974 027	7 090 406	12%
- Produits financiers	887	1 037	- 14%
- Produits exceptionnels	46 281	43 579	6%
- Achats de marchandises	5 643 109	4 483 516	26%
- Autres charges externes	1 143 573	1 153 537	- 3%
- Impôts et taxes	41 722	50 862	- 18%
- Charges de Personnel	910 595	740 172	23%
- Charges Sociales	300 644	209 399	44%
- Dotations aux amortissements	209 049	161 741	29%
- Résultat d'Exploitation	125 341	228 949	- 45%
- Charges financières	34 464	27 959	23%
- Charges exceptionnelles	11 068	8 481	31%

- Impôts sur les bénéfices	26 175	59 737	-56%
- Résultat Net	100 801	177 388	-43%

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 100 801 euros.
Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter

- Résultat de l'exercice	100 801 €
- Report à nouveau	3 416 367 €

Affectation proposée

- Dividendes bruts à distribuer	150 000 €
- Report à nouveau	3 367 168 €

Compte tenu de cette affectation, le compte « report à nouveau » s'élèverait à 3 367 168 Euros et les capitaux propres à 3 917 168 Euros.

Le dividende net distribuable est de 3 € par action.
Le dividende net sera mis en paiement à compter de ce jour en espèces.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées aux actionnaires à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

	Dividendes	Avoirs fiscaux	Revenus bruts
- Exercice 2020	150 000	0	150 000
- Exercice 2019	150 000	0	150 000
- Exercice 2018	150 000	0	150 000

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge les dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal, selon l'article 39.4 du CGI.

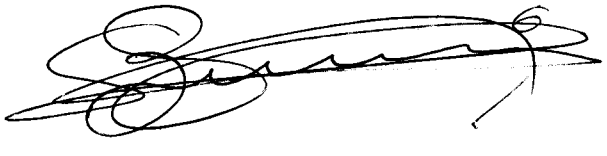
Administration et contrôle de la société

Nous vous précisons qu'aucun mandat des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant n'arrive à expiration lors de la présente réunion.

Nous vous invitons, après la lecture du rapport présenté par votre Commissaire aux comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris,
Le 8 Juin 2022

Le Président
Josy BENDAVID



Gad SOUSSAN

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

64, rue de Crimée
75019 PARIS
Tél. : 01 40 03 03 15
Fax : 01 40 03 03 18

Greffe du Tribunal de
Commerce de Nanterre
4 rue Pablo Néruda
92020 NANTERRE

Paris, le 6 Mars 2023

Objet : Dépôt des comptes de la SAS ABCOM 2000
Exercice clos le 31/12/2021

Madame, Monsieur,

Suite à l'ordonnance portant injonction de déposer les comptes annuels prise par le greffe de Nanterre en date du 02/02/2023, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au greffe les documents suivants, en un exemplaire unique :

- les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021 de la société,
- le rapport de gestion du Président,
- le texte des résolutions de l'assemblée générale précisant l'affectation du résultat de l'exercice
- le rapport annuel du Commissaire aux Comptes
- une déclaration de confidentialité,
- et un chèque de 47,54 Euros, correspondant au montant des frais.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Gad SOUSSAN

